



PRÉFET DE TERRITOIRE DE BELFORT

Direction Départementale
des Territoires du Territoire
de Belfort

Monsieur KMOCH Alain
Représentant de NEOLIA
34 rue de la Combe aux Biches
B.P. 75267
25205 MONTBELIARD Cédex

Service Police de l'Eau du
Territoire de Belfort

Dossier suivi par :
Sandrine PELARD

Mèl : sandrine.pelard@territoire-de-belfort.gouv.fr

Tél. : 03 84 21 98 76
Fax : 03 84 58 86 99

Objet : dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de
l'environnement :
lotissement "les Prés du Valdoie 3"
Accord sur dossier de déclaration

Réf. :90-2015-00004

BELFORT, le 27/03/2015

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6
du code de l'environnement concernant l'opération :

projet de lotissement " Les Prés du Valdoie 3"

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 25/02/2015, j'ai l'honneur de vous informer que
je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette
opération à compter de la réception de ce courrier.**

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie de la (ou des)
commune(s) :

- ELOIE

pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces deux documents seront mis à la
disposition du public sur le site internet de la préfecture de TERRITOIRE DE BELFORT durant une
période d'au moins six mois.

Cette décision sera susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement
compétent, conformément à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de
sa publication ou de son affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les
tiers dans un délai d'un an. Toutefois, si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six
mois après la publication ou l'affichage en mairie, ce délai de recours continue à courir jusqu'à
l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation
Le directeur Départemental Adjoint des Territoires



Dominique FAUVEL